


HISCOX

Fine Art by Hiscox & Lydian



Fine Art by Hiscox, c'est l'assurance pour les collections privées, d'entreprise ou de musées. En d'autres mots, l'assurance qui s'adapte à tous les publics.

Une couverture globale

Fine Art by Hiscox assure les œuvres d'art et les objets de collection contre tous les risques possibles. Vos objets sont aussi bien assurés chez vous, que dans le cadre d'une exposition ou pendant le transport. Et ce, en Belgique ou à l'étranger.

Parce que votre passion est aussi la nôtre

Le groupe Hiscox est impliqué dans l'univers de l'art depuis plus d'un demi-siècle : le premier métier de Robert Hiscox, lui-même grand collectionneur, fut d'assurer les œuvres d'art. Fine Art by Hiscox vise à préserver votre passion, malgré les risques de vol, de détérioration ou d'incendie. Nous savons que si l'argent dédommage, il ne console pas pour autant. C'est pourquoi nous couvrons pratiquement tous les risques, sans discuter. Vous le constaterez, en cas de sinistre, notre intervention ira bien plus loin qu'une simple indemnisation.

Parce que vos biens valent souvent plus que vous ne l'imaginez

Le prix des biens de valeur, comme les objets d'art, peut varier fortement. Vous pouvez très vite vous retrouver sous-assuré sans même le savoir. Hiscox vous aide à choisir la couverture d'assurance adéquate. Nous proposons à tous nos clients une évaluation confidentielle et approfondie des biens qu'ils assurent. Nous nous basons ensuite sur ces montants pour définir la valeur assurée garantie. Plutôt rassurant n'est-ce pas ?

Nous allons toujours plus loin pour nos clients

Dans l'optique d'offrir un panel complet de services à nos clients, vous pouvez dès à présent contacter Lydian pour obtenir un avis juridique relatif à la gestion fiscale d'une collection d'art. Grâce aux Art Quick Scans, Lydian dressera un bilan de votre situation et vous conseillera de façon personnelle. Si le dossier demande une approche plus approfondie, vous pouvez vous-même faire appel aux services de Lydian.

Prenez contact avec Héloïse Fostier via heloise.fostier@lydian.be ou avec Geert de Neef via geert.deneef@lydian.be, pour un Art Quick Scan sur l'assurance et les aspects fiscaux liés à la gestion d'une collection d'art.